



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

ASP  
Agence de Services  
et de Paiement



# Agence

*de services et de paiement*



Contribuer  
à la réussite  
des politiques  
publiques



# L'AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT

**L**'Agence de services et de paiement (ASP) est un établissement public au service de la mise en œuvre des politiques publiques européennes, nationales et locales.

Organisme de paiement reconnu en France, **l'ASP a versé, en 2020, 40 milliards d'euros d'aides publiques.**

Elle est le premier payeur européen d'aides agricoles et l'un des premiers opérateurs de l'État en termes de crédits versés.

**L'ASP gère plus de 200 dispositifs** dans des domaines très variés.

Pour les mettre en œuvre, l'Agence accompagne à la fois les décideurs publics dans la mise en place de leurs aides et également les usagers et bénéficiaires dans leurs démarches.

**Ses principales missions sont de conseiller, gérer, contrôler et payer.**

**L'ASP compte plus de 2 000 agents** répartis dans 17 directions régionales en France métropolitaine et dans les DOM.

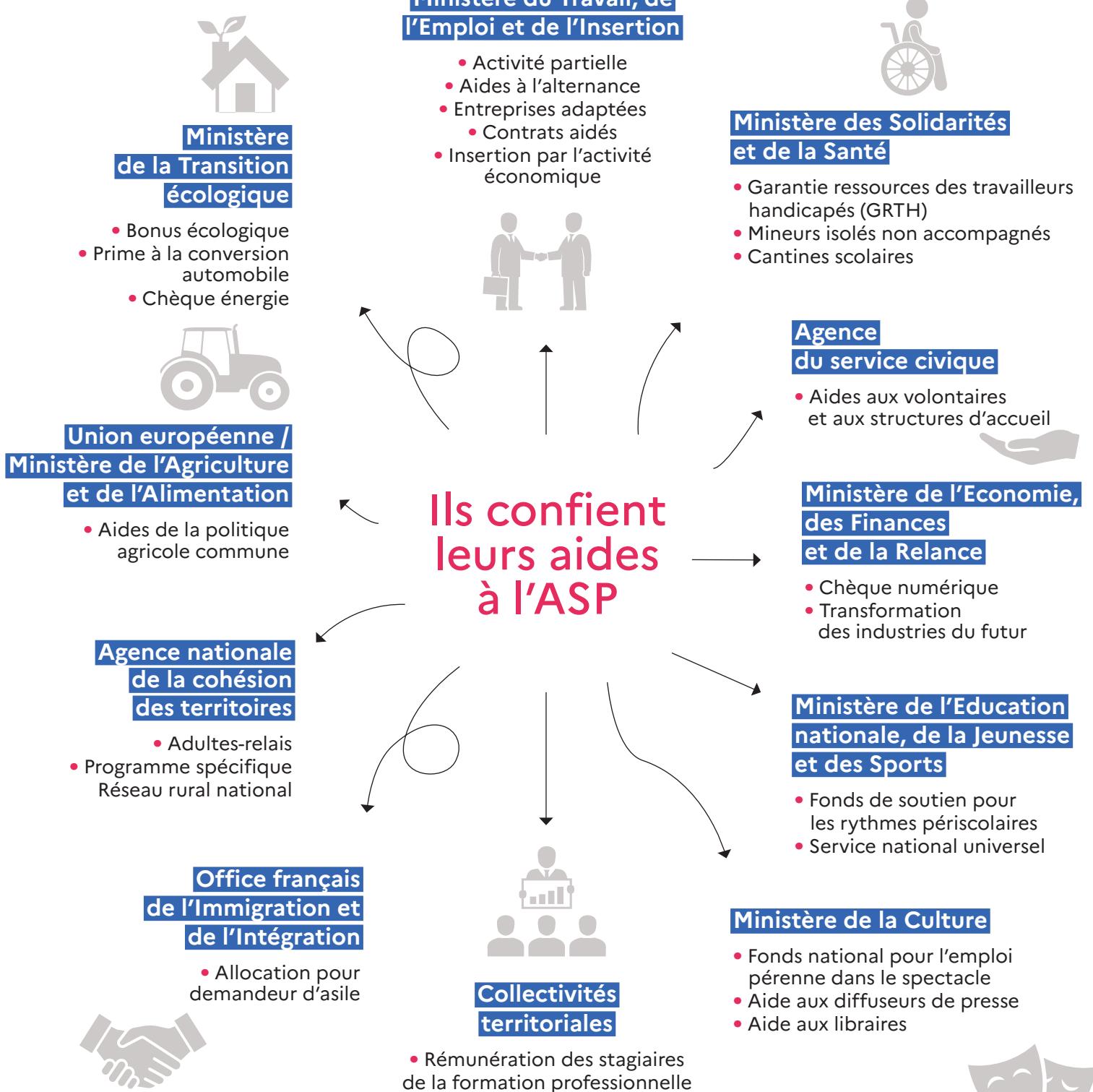
## Au service de...

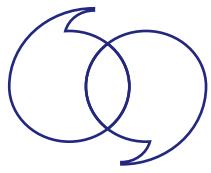
**L**es décideurs publics font appel à l'Agence de services et de paiement pour les accompagner dans le traitement, le contrôle et le paiement de leurs aides.

Outre ses tutelles, **le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion**, l'ASP développe son activité pour le compte de nombreux ministères, collectivités territoriales et établissements publics.

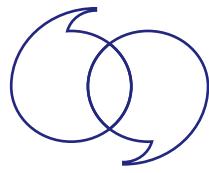


# L'AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT





# LES POLITIQUES PUBLIQUES



## Qui définit une politique publique ?



### L'Union européenne

- Aides couplées animales et végétales
- Aides à l'installation
- Mesures agro-environnementales et climatiques
- Aides à l'agriculture biologique...



### L'Etat

- Activité partielle
- Aide à l'embauche des jeunes
- Cantines scolaires
- Contrats aidés
- Aides à l'alternance
- Prime à la conversion automobile
- Chèque énergie...



## Quelles sont les aides qui en découlent ?



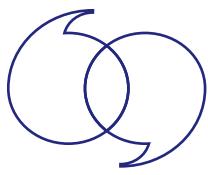
### Les établissements publics

- Service civique
- Allocation aux demandeurs d'asiles...



### Les collectivités territoriales

- Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle
- Bourses sanitaires et sociales...



# LES POLITIQUES PUBLIQUES



## QUEL EST LE RÔLE DE L'ASP ?



**CONSEILLER**  
les décideurs publics



**TRAITER**  
les demandes d'aides



**CONTRÔLER**  
l'attribution des aides



**PAYER**  
les bénéficiaires

### Exemple : **l'activité partielle**

L'activité partielle, appelée aussi chômage partiel, est un outil au service de la politique publique de prévention des licenciements économiques qui permet à un employeur en difficulté de **faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés**.



Face à l'ampleur de la crise sanitaire liée au COVID-19, le Gouvernement a décidé de transformer structurellement le dispositif d'activité partielle pour **doter la France du système le plus protecteur d'Europe**. L'objectif est de pouvoir limiter les ruptures de contrats de travail et d'atténuer la baisse d'activité entraînée par la pandémie.

**La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle** a fait appel à l'ASP pour réaliser :

- le portail extranet,
- le paiement de l'allocation et les contrôles associés,
- l'assistance téléphonique aux entreprises.

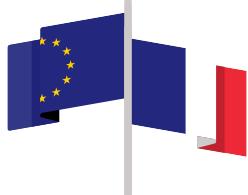




# L'ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT



L'ASP se transforme avec la volonté de toujours mieux accompagner :



## LES DÉCIDEURS PUBLICS

L'ASP intervient à différents niveaux, adaptés à chaque aide publique.

### Le conseil aux décideurs publics

L'ASP peut accompagner les pouvoirs publics dès l'élaboration de leurs politiques, afin que les choix de mise en œuvre de leurs aides tiennent compte des enjeux techniques et opérationnels.

### Le traitement des demandes et les contrôles

En charge du traitement des critères d'attribution des demandes d'aide fixés par les décideurs publics, l'ASP s'appuie sur :

#### → des agents formés :

- aux droits européen et national,
- aux aides,
- aux contrôles,
- à l'audit.

#### → une Agence comptable, gage de neutralité et de régularité dans l'utilisation des fonds.

#### → une maîtrise des risques avec :

- une inspection générale, conforme aux critères d'agrément des organismes payeurs, qui évalue l'organisation de l'Agence,
- une lutte anti-fraude sur l'ensemble de ses interventions,
- un service d'audit interne certifié aux normes internationales.

#### → des outils d'assistance à l'analyse des dossiers, le recours au traitement informatisé

de l'imagerie satellitaire pour faciliter, fiabiliser et sécuriser la gestion des aides de la politique agricole commune.

C'est ainsi que les contrôleurs de l'ASP réalisent plus de 50 000 contrôles agricoles par an.

### Le paiement des aides

Avec plus de 19 milliards d'euros d'aides publiques payées par an (plus de 40 milliards en 2020), l'ASP est un des premiers opérateurs de l'Etat en matière de crédits versés et le premier payeur européen d'aides agricoles.



## Affiner son offre de service

L'ASP construit une offre de service afin de proposer des prestations et des services adaptés aux besoins des décideurs publics.

Pour cela, l'Agence :

- s'appuie sur sa comptabilité analytique et ses matrices tarifaires pour expliquer et justifier précisément ses coûts ;
- propose aux décideurs publics différentes options de mise en œuvre de leur politique publique ;
- s'investit dans des démarches d'optimisation de ses performances, pour améliorer la qualité de son service et réduire le coût de ses prestations.

Ses pratiques ont été reconnues par la Cour des comptes et l'Inspection générale des finances.



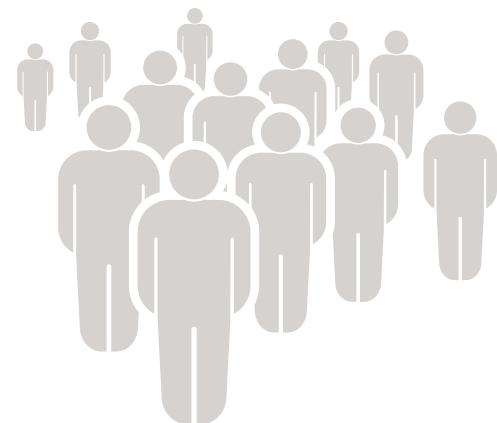
# L'ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT



L'ASP se transforme avec la volonté de toujours mieux accompagner :



## LES BÉNÉFICIAIRES



L'ASP place la satisfaction des usagers au cœur de son action. Elle met à leur disposition :

- **des portails internet,**
- **des passerelles sécurisées,**  
entre des bases de données afin d'éviter aux entreprises ou au grand public de communiquer des informations et des justificatifs déjà connus par d'autres services de l'Etat.
- **des assistances téléphoniques,**
- **différents moyens de paiement** (virement, chèque, carte prépayée).

Toutes ces démarches s'inscrivent dans la stratégie de transformation de l'action publique, Action publique 2022, dont l'un des objectifs principaux est d'améliorer la qualité des services publics.



## 18 millions de bénéficiaires aux profils multiples

- Des professionnels : agriculteurs, entreprises, associations.
- Le grand public et, pour certaines aides, des personnes en situation de handicap ou de précarité.



## L'assistance téléphonique

Mise en place notamment pour :

- les aides à l'alternance,
- l'aide à l'embauche des jeunes,
- le chèque énergie,
- le bonus écologique,
- l'activité partielle.

## « Dites-le-nous une fois »

Afin de faciliter le parcours du bénéficiaire, l'ASP :

- met en place des passerelles avec d'autres administrations :
  - la Direction générale des finances publiques,
  - le ministère de l'Intérieur.
- utilise des plateformes sécurisées :
  - France Connect,
  - la déclaration sociale nominative (DSN).



# L'EXPERTISE



120  
EXPERTS  
INFORMATIQUES

1 cellule  
innovation

L'ASP est en perpétuelle évolution pour réussir les transformations majeures attendues de la sphère publique, notamment pour améliorer le service rendu aux usagers. Pour cela, elle peut s'appuyer sur son ingénierie administrative et informatique qui porte des projets ambitieux, notamment dans les domaines de la dématérialisation et de la sécurisation de son système d'information.

## Le système d'information

De la demande d'aide à son paiement, l'**ASP dématérialise ses processus**. L'Agence conçoit et développe des outils :

- **paramétrables**, pour gérer des dispositifs de différentes envergures (de quelques centaines à plusieurs millions de dossiers),
- **interopérables**, pour faciliter les échanges avec les systèmes d'information de ses partenaires,
- **dématérialisés**, pour faciliter et fluidifier la relation avec les usagers,
- **sécurisés**, pour protéger l'accès aux données gérées et garantir la disponibilité des systèmes.

800  
SERVEURS

Grâce à la puissance et l'adaptabilité de son système d'information, l'ASP peut **répondre, de façon sécurisée et efficace, aux demandes de ses partenaires**. Sa sécurité s'appuie sur des normes internationales (ISO).

Elle met en œuvre **le règlement général européen sur la protection des données à caractère personnel** (RGPD), sur l'ensemble des traitements réalisés pour la gestion des aides.

En perpétuelle évolution, le système d'information de demain intégrera : **innovation, cloud, intelligence artificielle, big data**.

# 850 BASES DE DONNÉES

## Des demandes d'aides 100 % dématérialisées

- Pour les agriculteurs, Telepac, le site des téléservices des aides de la Politique agricole commune
- Pour les employeurs de contrats aidés, d'apprentis, SYLAé
- Pour le grand public, la prime à la conversion automobile, le chèque énergie



**Le développement d'échanges de données entre les administrations**

Les Application Programming Interface (API), ou **interface de programmation applicative**, permettent à deux applications de communiquer entre elles. Elles constituent pour l'ASP un moyen simplifié d'interconnecter ses propres systèmes d'information et d'échanger des données avec d'autres administrations (administration fiscale, etc.) ou entités externes.

## Agence zéro papier

Grâce à la mise en place du dossier électronique, l'Agence disposera de toutes les pièces d'un dossier, dans un lieu unique, quel que soit le mode de transmission. C'est une nouvelle gestion de l'ensemble des documents qui vise à faciliter la relation avec les bénéficiaires.

## 14 MILLIONS DE CONNEXIONS/AN

## La refonte des SI de la PAC

En 2020, l'ASP a remporté le 4<sup>e</sup> appel à projet du Fonds pour la transformation de l'action publique portant sur la refonte des systèmes d'information (SI) de la politique agricole commune (PAC). Trois chantiers interdépendants sont concernés :

- l'harmonisation de l'identification des bénéficiaires entre les différents acteurs du système ;
- la décentralisation de la gestion des fonds européens ;
- l'exploitation des données satellites et la rénovation du modèle de relation avec les agriculteurs.

## 200 APPLICATIONS

# LES TALENTS

L'Agence favorise le partage de savoirs et l'intelligence collective.  
Pour conseiller, déployer et payer plus de 200 aides publiques,  
l'ASP peut s'appuyer sur plus de 80 métiers et des profils très variés :

- directeur et chef de projet,
- concepteur/développeur informatique,
- contrôleur/photo-interprète,
- contrôleur terrain dans le domaine agricole,
- chargé de la relation bénéficiaire,
- juriste,
- métiers du management,
- gestionnaire...

Son activité nécessite une évolution constante de son service, ce qui implique **l'évolution des compétences de ses agents**. Ils sont ainsi **formés et accompagnés pour développer de nouvelles compétences** dont l'Agence aura besoin demain.





# LE RESEAU



L'Agence de services et de paiement est un organisme public où travaillent plus de **2 000 agents** sur tout le territoire, en France métropolitaine et dans les DOM :

- un siège à Limoges et une antenne à Montreuil,
- 17 directions régionales.

**+ de  
50 ans  
d'expérience**

dans la mise en œuvre  
de politiques  
publiques

**19 milliards  
d'euros**

d'aides publiques  
payés par an

**+ de 40 milliards  
versés en 2020**

**7 millions  
de paiements**

et + de  
**100 000**  
recouvrements  
d'indus par an

**18 millions**  
de bénéficiaires  
en 2020

**+ de  
50000  
contrôles  
agricoles  
effectués**  
chaque année

**2000  
agents**

**Site de Montreuil**  
12, rue Henri Rol-Tanguy  
TSA 10001  
93555 Montreuil cedex  
Tél. 01 73 30 20 00

**Siège**  
2, rue du Maupas  
87040 Limoges Cedex 1  
Tél. 05 55 12 00 00

[www.asp-public.fr](http://www.asp-public.fr)

**5 fonds  
européens**  
et + de  
**200 aides nationales  
et locales**

**17  
directions  
régionales**